

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 34 (1905)
Heft: 14

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

attirera leur attention sur la ou les lettres du commencement : *h* dans *homme*, dans *habit*; sur celle de la fin : le *t* dans *défaut*, le *d* dans *grand*; sur celles qui sont au milieu du mot; enfin sur les mille particularités de l'orthographe d'usage de notre belle, mais difficile langue française. Le mot sera épelé, puis effacé, puis de nouveau écrit par un, deux, trois élèves, etc. Nous insisterons sur le radical des mots; l'orthographe des mots dérivés, des mots composés arrivera facilement et graduellement. Un exercice écrit approprié, composé de propositions simples, suivra la leçon orale.

M. Grandjean s'est très bien tiré d'affaire et nous l'en louons.

M. l'Inspecteur a fait circuler parmi les maîtres, pendant la séance de la classe, un cahier dans lequel il a rédigé toute une série d'exercices tant de rédaction que d'orthographe et de grammaire tirés du livre de lecture 1^{er} degré. Les maîtres ont pu en prendre connaissance et ils ne manqueront pas d'en faire leur profit. A Monsieur l'Inspecteur, nos plus chaleureux remerciements.

Divers avis, dont chacun de nous a pris bonne note, sont encore donnés, et la séance est levée.

D. G.

Chronique scolaire

Tessin. — L'assemblée générale de l'Union suisse des maîtres de dessin et de l'enseignement professionnel aura lieu à Lugano, les samedi et dimanche, 5 et 6 août prochains. Voici les principales questions qui seront traitées dans la séance d'étude du samedi : 1^o Réforme de l'enseignement du dessin dans les écoles moyennes suisses; 2^o Les examens d'apprentis et les cours professionnels dans leur activité réciproque; 3^o Rapport de la Commission spéciale chargée de l'examen du projet du plan normal d'enseignement dans nos cours professionnels; 4^o Rapport de la Commission spéciale sur la question du livre de lecture pour les cours professionnels. M. Léon Genoud est rapporteur de la 2^{me} question avec M. Werner Krebs, secrétaire à Berne.

Fribourg. — *Examens.* — Du 26 au 28 juillet ont eu lieu à Fribourg, sous la présidence de Mgr Esseiva, membre de la Commission des Etudes, les examens de capacité pour l'enseignement dans les écoles primaires françaises du canton. Les candidats étaient au nombre de 35, soit 12 aspirants et 23 aspirantes.

Cours normal de lingerie. — A la suite d'un cours normal de lingerie, donné à Lausanne, un diplôme a été délivré à M^{lle} Lucie Gremaud, inspectrice des travaux féminins (Fribourg). Nos félicitations.

— Nous avons reçu les catalogues pour l'année 1904-1905 et les programmes pour la prochaine année scolaire du *Collège Saint-Michel*, du *Pensionnat de Sainte-Ursule*, à Fribourg, du *Theresianum* d'Ingenbohl et de l'*Institut du Sacré-Cœur* à

Estavayer-le-Lac, de l'*École secondaire de jeunes filles* de la ville de Fribourg et de l'*Institut normal catholique* de jeunes filles.

Le *Collège Saint-Michel* a clôturé ses cours le 20 juillet par la cérémonie de la distribution des prix. Le nombre total des élèves, qui est de 581, s'est accru de 42. Sur ce nombre, 108 élèves appartiennent à la section d'enseignement secondaire français. Ces chiffres seuls placent notre Collège cantonal au rang des plus importants établissements similaires de la Suisse. On lit en tête du catalogue un rapport remarquable de M. le recteur Jaccoud.

Le *Pensionnat de Sainte-Ursule* a terminé l'année scolaire le 21 juillet. Sa Grandeur Mgr Deruaz a présidé la cérémonie de la distribution des prix et a adressé aux élèves des paroles de félicitations et d'encouragement. L'assistance, composée de parents des élèves et d'invités, a écouté attentivement quelques chants exécutés avec beaucoup d'art par un groupe d'élèves. Les petits frébéliens, toujours plus nombreux, ont attiré l'attention de tous. Le programme des cours de Sainte-Ursule a été soigneusement revu et amélioré. Le Pensionnat comprend maintenant une section commerciale avec deux années d'étude.

Les deux établissements des rév. Sœurs de la Sainte-Croix d'Ingenbohl, le *Theresianum* et l'*Institut du Sacré-Cœur*, ont compté en tout 209 élèves. Le beau et grand bâtiment, dont la construction s'achève en ce moment à Estavayer-le-Lac, permettra à l'Institut du Sacré-Cœur de recevoir un plus grand nombre d'inscriptions. L'inauguration de ce nouveau bâtiment, situé non loin de la voie ferrée, et pourvu d'installations toutes modernes, aura lieu le 14 septembre prochain. La rentrée des cours est fixée aux 2 et 3 octobre.

École secondaire de jeunes filles de la ville de Fribourg. — M. le chanoine Quartenoud, directeur, développe dans son rapport annuel des considérations très belles et très justes sur l'éducation de la femme. « La jeune fille, dit-il entre autres, a une telle propension pour les exercices de mémoire qu'elle apprend volontiers tout par cœur et qu'elle ne se rebute que lorsqu'elle doit réfléchir. Cela n'a rien que de très compréhensible : la machine à penser brûle beaucoup de charbon tandis que le cylindre enregistreur des phrases d'un manuel fonctionne par un mouvement automatique, comme le « canard » de Vaucaasson. »

Le rapport de M^{me} de Courten, inspectrice fédérale, sur les cours professionnels, est très élogieux.

La prochaine année scolaire s'ouvrira dans le nouveau et gracieux bâtiment, au quartier du Gambach, le 27 septembre.

L'*Institut normal catholique de jeunes filles*, fondé à Paris, il y a une trentaine d'années, par M^{lle} Desir, possède un établissement à Fribourg, qui comprend des cours d'éducation, de dessin, de langues étrangères et de musique. Les dames de

l'Institut normal préparent aussi des élèves pour les examens de capacité en vue du brevet d'enseignement. La séance annuelle de la distribution des récompenses a été présidée par Mgr Esseiva, Révérendissime Prévôt.

Ecole normale de Hauterive. — Les examens de clôture de l'Ecole normale ont eu lieu, le 24 juillet, sous la présidence de M. Python, Directeur de l'Instruction publique, assisté des membres de la section française de la commission des Etudes. M. Python a suivi avec le plus grand intérêt, de 8 à 12 1/2 h., toutes les épreuves imposées au cours de 1^{re} année.

Signalons aussi la présence de M. le Conseiller d'Etat Cardinaux, de MM. les inspecteurs Crausaz, Perriard, Oberson, Currat et Barbey, de M. l'abbé Dr Dévaud, de quelques ecclésiastiques, de M. Walter, directeur de l'Ecole d'agriculture, etc.

Au dîner, M. Python, répondant au toast de M. le Directeur de l'Ecole, a félicité le corps professoral pour les résultats obtenus. Grâce surtout au souci que mettent les maîtres d'appliquer les méthodes et les procédés d'enseignement les plus rationnels.

Après la distribution des prix, M. le Dr Vermot a expliqué en termes élevés la signification de la cérémonie et donné aux étudiants des conseils pleins d'à-propos pour les vacances.

Durant l'année scolaire 1904-1905, l'Ecole normale a compté 77 élèves, dont 59 aspirants instituteurs.

La rentrée des classes est fixée au 30 octobre.

Premières messes. — Au nombre des jeunes prêtres qui ont célébré leurs prémices sacerdotales, dimanche 30 juillet, nous relevons les noms de trois anciens élèves de l'Ecole normale : MM. Jules Bondallaz, à Surpierre, Joseph Delabays, au Châtelard et Pierre Rey, à Massonnens. Nous offrons à ces jeunes prêtres nos joyeuses félicitations et nos vœux les plus sincères.

Caisse de retraite du corps enseignant

La Direction de l'Instruction publique informe les membres de la Caisse de retraite que le Conseil d'Etat a fixé à 30 fr. le montant de leur cotisation pour l'année 1905 et les invite à la verser, d'ici au 15 août courant, entre les mains de M. Corminbœuf, caissier, à Belfaux. Ce délai écoulé, les contributions impayées seront prises en remboursement aux frais des intéressés.

Fribourg, le 10 juillet 1905.

Le Conseiller d'Etat, Directeur :

Georges PYTHON